



# COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 16 DECEMBRE 2025

Présent(e)s : Mme S. Lutz ; Mrs. C. Maillet - JM. Lutz - JF. Budet

Absents excusé(e)s : Mme I. Cyprien

Assiste : H. El Fakri (absent)

## INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

### POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

#### *APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F*

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

### COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

*COUPE  
CATÉGORIE  
NUMERO DU MATCH DATE*

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission.

De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.



**La Commission rappelle auprès de l'ensemble des clubs lauréats de la saison dernière, que la restitution des trophées doit être effectuée au plus tard le 24 mars 2026 dernier délai.**

### COMMUNIQUÉ

La commission gère 16 coupes hors Coupes Futsal, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oubliers ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

### ATTENTION

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

*(Sans Lever de rideau)*

- 14 ans (U14)	15H00
- 16 ans (U16)	13H30
- 18 ans (U18)	13H30
- Séniors(e)s	15H00
- CDM	09H45
- Anciens	09H30
- Féminines U15F U18F	15H00

### INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

### RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.

Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.





## REPORTS DE MATCHS

### COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL - U16

#### Match n° 55204169

FRANCONVILLE FC 21/ ARGENTEUIL RC 21

Nouvelle date : 21/12/2025 à 13h30

#### Match n° 55204171

MERY MERIEL FC 21/ ST OUEN L'AUMONE AS 21

Nouvelle date : 14/01/2026 à 19h

### COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL - U18F

#### Match n° 55250105

SAINT PRIX ES 1 / MERY MERIEL FC 1

Nouvelle date : 31/01/2026 à 17h30

### COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL - U18

#### Match n° 55204138

ERMONT AS 21/ GONESSE RC 21

Nouvelle date : 4/01/2026 à 13h30





## 2eme APPEL FEUILLE DE MATCH

Rencontre n° 55157564 du 22/11/2025 CVO - Crédit Mutuel U14 MONTSOULT BAILLET US 21 / GROSLAY FC 21

## AMENDES

## FEUILLE DE MATCH IRREGULIERE

**DEUIL ENGHien FC**

**Coupe du Comité U14**

DEUIL ENGHien FC 23/ DEUIL ENGHien FC 22 du 22/11/2025

**Manque Compétition et numéro de match**

**AMENDE : 10 euros**

## DEMANDE DE CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION DES FINALES DES COUPES DU VAL-D'OISE

Nous remercions les clubs de **GOUSSAINVILLE FC** et **EZANVILLE ECOUEN US** pour s'être portés candidats à l'organisation des finales **des Coupes du Comité le 31 mai prochain.**

L'étude des dossiers sera faite par les membres de la Commission des Coupes. La décision quant à l'attribution des lieux où se dérouleront les finales des Coupes Départementales revient au Comité Directeur, qui fera connaître ultérieurement ses choix.

Secrétaire de séance : JF. Budet